

Q'il soit bien compris que nous n'enverrons les livraisons de janvier, soit du MESSAGER, soit de l'*Almanach mensuel*, qu'à ceux qui nous auront fait tenir le prix de leurs abonnements ou, du moins, qui nous auront signifié leur intention de continuer à les recevoir.

La raison qui nous porte à prendre ce parti est que nous avons perdu beaucoup les années dernières en continuant l'envoi de nos publications à des personnes qui avaient changé de localité et qui, par conséquent, ne pouvaient les recevoir.

IV.—L'ALBUM DU JUBILÉ

Les feuilles *spéciales* de l'*Album du Jubilé épiscopal* de notre Saint-Père le Pape LÉON XIII, destinées à l'inscription des œuvres du *Trésor spirituel* offertes par chaque Associé *séparément*, seront expédiées, SUR DEMANDE, aux Directeurs ou aux Secrétaires des divers Centres de la sainte Ligue vers le 15 décembre. Il sera nécessaire de nous informer, avant cette date, du nombre approximatif des personnes dont les noms devront figurer dans les pages de l'Album, afin que nous jugions du nombre de feuilles à expédier.

Notre envoi contiendra, outre les feuilles demandées, une enveloppe spéciale destinée à nous rapporter les feuilles signées et remplies, mais *non pliées*. Comme nous désirons beaucoup conserver dans nos Archives un *duplicata* de ce magnifique Album, nous enverrons des feuilles en double à cet effet.

On nous a demandé si nous recevions pour l'Album, les dénominations de *Famille*, par exemple, ou de *Communauté* . . . avec les chiffres fournis par cette famille ou cette Communauté. Nous voulons bien acquiescer à cette demande, mais il *vaudrait beaucoup mieux inscrire le nom de chaque Associé*.

Les Centres qui ne pourront pas nous fournir un contingent de 25 noms voudront bien ne pas nous demander de feuilles spéciales, mais plutôt nous envoyer la liste de leurs Associés qui ont pris part au *Trésor* avec le détail des